Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 79 • janvier • février• mars • 2014

L'ESPERLUETTE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Fenêtre ouverte sur la prison

© Reportage Photo & 79

Sommaire

Edito

Tant qu'il reste un Homme en prison, je ne suis pas libre! 3

Analyse

Fenêtre ouverte sur la prison

La prison, une institution populaire 4

Les formations en prison: refaire du lien et préparer l'avenir? 7

Formation en prison: des petits pas vers l'émancipation! 9

Jouer en prison: une petite bouffée d'oxygène pour les détenus 11

L'éducation en prison, un défi à relever 13

Mouvement en campagne

Je me bouge avec les mouvements sociaux 15

Le jeu de massacre: ça fait mal! 17

Campagne en vue des élections: changeons de cap, osons un monde solidaire! 18

Nouveau Cahier du CIEP Politiques communales: les moyens de leurs ambitions? 19

En régions

Un autre regard sur les migrations 20

Vie de l'ISCO

Clôture de session et nouveau départ pour le BAGIC 21

En bref 21

Agenda 22

Fiche pédagogique

Comment garder «vivante» notre mémoire collective?

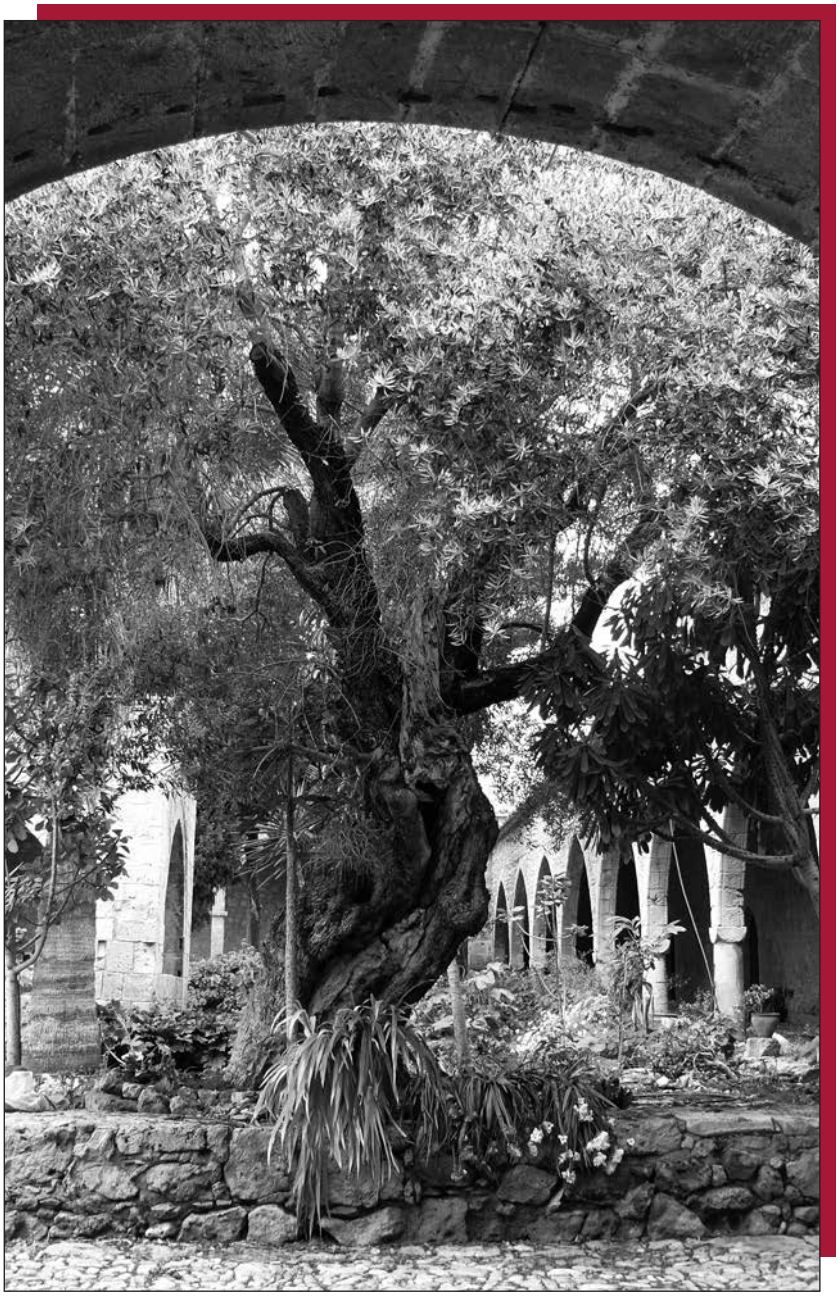

© Reportage photo & 79

L'arbre

**Le peintre le sublime, la rêveuse s'y adosse,
l'enfant s'y cache, le charpentier le tranche,
le sculpteur le totémise, la gourmande s'y nourrit, le poète lui parle,
les amoureux le grave, la voyageuse s'y abrite.
L'arbre bienveillant se laisse conter selon les regards de
ces êtres qui ne font que passer.
Quelques clichés dans ces pages invitent d'autres regards encore.** ■

Comité de rédaction: Lahcen Ait Ahmed, Stéphanie Baudot, Virginie Delvaux, France Huart (coordination), Alain Loutte, Florence Moussiaux, Michèle Stessel, Nicole Tinant, Anaïs Trigalet (coordination)

Secrétariat: Francine Baillet, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro: Lahcen Ait Ahmed, Michaël Awad, Christian Boucq, Jean-Nicolas Burnotte, Daniel Demey, Alain Loutte, Nicole Tinant, Marie-Noëlle Van Beesen, Florence Van Campenhoudt, Monique Van Dieren, Jennifer Van Driessche, Szymon Zareba

Photos: Stéphanie Baudot, Virginie Delvaux, France Huart, Michèle Stessel, Anaïs Trigalet

CIEP communautaire: Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25 - Courriel: communautaire@ciep.be

Editeur responsable: Virginie Delvaux - Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design: DCL Printers - Courriel: dcl.printers@skynet.be - Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Tant qu'il reste un Homme en prison, *je ne suis pas libre!*[1]

Par Virginie Delvaux, directrice du CIEP-ISCO

Cela fait plusieurs années maintenant que la situation des prisons questionne si ce n'est révolte. En décembre dernier, l'observatoire des prisons publiait d'ailleurs un rapport accablant qui recensait plus de 80 problématiques et pointait une dégradation continuelle de la situation. La surpopulation carcérale en est un des phénomènes les plus criants: pour exemples, septembre 2011, la prison de Verviers est évacuée; décembre 2012, la prison d'Arlon est montrée du doigt suite à une vidéo diffusée par un détenu; et encore récemment, en septembre 2013, la prison de Forêt est accusée de traitement inhumain et dégradant au regard de la Convention européenne des Droits de l'Homme!

Parce que l'enjeu est difficilement porteur et le public concerné tellement disqualifié dans l'opinion publique, le politique agit à reculons sans volonté de re-questionnement du système carcéral dans sa complexité. La seule réponse clamée haut et fort par le politique est l'élargissement de la capacité carcérale. Point. Ou presque. Parce que la prison, aussi décriée soit-elle par différents acteurs de la société civile, est aussi une source de profits et pourrait l'être encore plus demain. En effet, les projets de privatisation plus en plus affirmés laissent entrevoir une vision marchande où la rentabilité, et donc, vraisemblablement, l'augmentation du nombre de détenus, deviendrait un objectif prioritaire. Un non-sens en termes de politique d'accompagnement et de réinsertion!

Car, derrière ces murs, se vivent des situations d'une précarité sans nom, des problèmes de santé mentale non accompagnés et des inégalités renforcées notamment envers les femmes et les personnes d'origine étrangère.

La situation n'est pas tenable. Le secteur de l'éducation permanente l'a bien compris et s'exprime en ce sens: il suffit de constater les nombreuses analyses produites sur le sujet. Il y a donc une profonde volonté de conscientiser, d'oser ouvrir le débat sur le sujet mais aussi d'y être un acteur impliqué.

Voilà pourquoi le CIEP a choisi de porter un regard plus précis sur ce qui participe sans doute à un accompagnement humain et digne des détenus.

Comme des fleurs poussant entre les pavés, des associations, des femmes et des hommes, agissent pour apporter un peu d'horizon à des détenus afin de les aider à retrouver une place dans la société. Parce qu'ils sont convaincus que l'incarcération, en soi, ne permet rien en termes de réinsertion, nous avons souhaité leur donner la parole. A partir de leur regard d'acteurs spécifiques, ils posent alors la question de la dignité et de l'émancipation des détenus: elle n'est pas tendre ni consensuelle mais profondément honnête et engagée.

Merci donc à nos collègues régionaux, à toutes ces associations et à toutes ces personnes qui tentent d'ouvrir des fenêtres sur la prison. ■

1. Extrait d'un discours d'Eugène Victor Debs (1855 - 1926), homme politique américain, syndicaliste et socialiste, membre fondateur du syndicat des Industrial Workers of the World (IWW).

© Reportage Photo & 79

Fenêtre ouverte sur la prison

La prison, une institution populaire

Par Lahcen Ait Ahmed,
Permanent CIEP communautaire

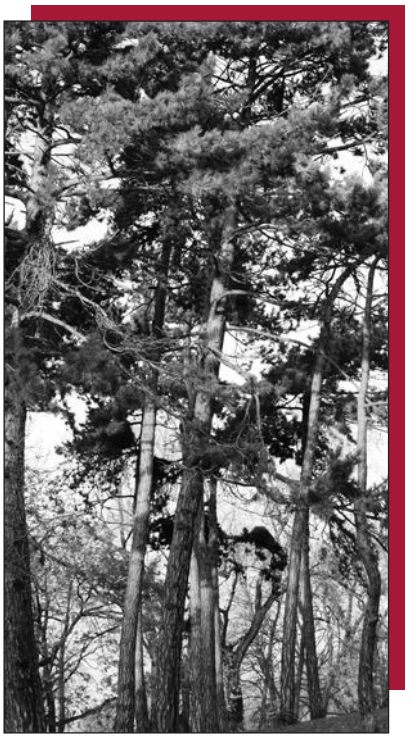

© Reportage photo & 79

Lors du colloque des Equipes populaires sur les milieux populaires[1], la question carcérale n'a pas été abordée, bien sûr, elle avait précédemment été le sujet de publications. Pourtant, parmi les dominations dont les classes populaires font l'expérience, la prison est probablement un cas particulier mais peut être également un cas paradigmatique. A la fois extrême et totale, l'expérience du prisonnier est très souvent ignorée comme forme de domination sociale. Tout se passe, en effet, comme si l'isolement et le retrait physique du détenu, en dehors de la société, engendraient son effacement en tant que sujet sociopolitique.

Dans cette analyse, nous proposons un rapide recadrage permettant de penser ensemble le milieu carcéral et le milieu populaire. Pour cela, nous citerons quelques informations tirées du dernier rapport de l'Observatoire des prisons en Belgique avant de réinscrire la politique d'enfermement dans le temps long. Nous interpréterons ensuite les attaques dont fait l'objet la sécurité sociale comme autant de dispositifs permettant la stigmatisation et l'insécurisation des classes populaires. Nous verrons enfin que, si le travail en prison (la privatisation de la prison) et les contraintes pesant sur les allocataires sociaux s'inscrivent dans une histoire déjà longue, ils procèdent également d'une seule et même pièce idéologico-politique très actuelle. A l'aide de ces quelques récits plus ou moins datés (et dispersés géographiquement), nous verrons que le rapprochement entre le milieu populaire et le milieu carcéral est tout sauf farfelu.

Selon que vous soyez puissant ou misérable…

«Les pauvres ont plus de chances (plus de raisons) de commettre des délits, donc ils ont plus de chances de se retrouver en prison… c'est regrettable, il faut donc travailler en amont… au niveau de la prévention, l'éducation, l'emploi, etc.». C'est de cette façon que nous réagissons lorsqu'on évoque la surreprésentation des plus pauvres dans les prisons. Certes bienveillant, ce raisonnement est, par contre, totalement inoffensif. En effet, le dernier rapport de l'Observatoire international des prisons nous rappelle que «si la prison est, avant tout, une «institution pour pauvres» (…) c'est qu'ils sont davantage sanctionnés à tous les maillons de la chaine pénale, de par

des choix de politique criminelle et l'attitude individuelle des acteurs judiciaires (surveillance de la police, signalement au Parquet, délivrance du mandat d'arrêt, condamnation au fond). (…) à infraction égale, un juge d'instruction a davantage tendance à délivrer un mandat d'arrêt à l'encontre d'une personne qui n'a pas de logement, pas de titre de séjour, ou pas d'emploi»[2]. L'utilisation de la procédure dite de transaction pénale[3] dans la récente affaire Bois sauvage[4] offre ainsi un bel exemple d'évasion pénale.

© Reportage photo & 79

La pauvreté, objet de surveillance de tout temps

Bien plus qu'une institution accueillant, de façon quasi exclusive, des personnes issues des couches les plus précaires, on doit donc envisager avec le sociologue Loïc Wacquant[5] que la prison est une institution faite pour les pauvres. Dès le XVIIe siècle, elle a été pensée et construite comme un instrument «de politique sociale»[6], ayant comme objectif de «mettre au travail les mendiants et de «sauver leurs âmes». (…) Mendiants, vagabonds et prostituées étaient internés dans des asiles publics placés sous le contrôle de l'Hôpital Général»[7]. On relira ici, avec intérêt et sans doute effroi, les pages qu'a consacrées Robert Castel à cette période de l'Histoire où le traitement de la pauvreté et du vagabondage a consisté en un grand renfermement[8]. Il faut donc considérer que c'est également pour mettre un terme à cette aliénation et à ces violences que les luttes et les actions collectives ont progressivement constitué la propriété sociale. Une propriété collective, aujourd'hui «matérialisée» dans les différentes institutions qui nous protègent face aux «accidents» de la vie. Selon Castel, la propriété sociale visait à «attacher des protections à la condition du travailleur» et, ce faisant, elle nous a permis «de sortir du dilemme, de trouver une troisième voie en somme entre les défenseurs de la propriété privée (…) qui renvoient à l'inexistence sociale une majorité de travailleurs et, par ailleurs, les partisans d'un socialisme, d'un collectivisme ou d'un communisme»[9]. Cette invention sociale nous est, aujourd'hui, présentée à travers un filtre disciplinaire et méritocratique qui agit sur deux fronts. Sur le premier front, il clive les catégories en bons pauvres - ceux qui méritent une allocation car ils prouvent leur recherche d'emploi, se forment, etc.- et en mauvais pauvres - ceux qui ne cherchent pas d'emploi et qui "fraudent". Sur le second front du modèle - que l'on retrouve, par exemple, dans les politiques d'insertion des CPAS, le modèle met en place une forme de redressement et d'«"orthopédie morale" (…), d'accoutumance ou de réaccoutumance au travail, d'acquisition des propriétés comportementales et des dispositions éthiques témoignant d'une congruence avec l'entreprise…»[10]. Ce redressement moral - drapé, par exemple, du slogan de la «participation sociale utile» - est déjà bien présent en Allemagne «où les personnes les plus pauvres sont exploitées pour recevoir une allocation sociale bien souvent en dessous du seuil de pauvreté»[11]. Il s'envisage aussi à Anvers où la présidente du CPAS (Liesbeth Homans (N-VA) veut «contraindre les bénéficiaires d'un revenu d'intégration à travailler en contrepartie de l'argent qu'ils reçoivent de l'Etat (…). Elle s'inspire d'une loi entrée en vigueur aux Pays-Bas où les bénéficiaires de l'aide sociale devront, à partir de l'année prochaine, fournir un travail en échange, par exemple, en nettoyant les rues»[12]. Ces idées «novatrices» nous renvoient directement à la naissance de la prison, aux workhouses qui sévirent en Angleterre au début du XVIIe siècle, aux dépôts de mendicité en France et en Belgique ou encore au tristement célèbre «Rasphuis» d'Amsterdam.

La critique dénonce régulièrement, et à juste titre, ces dispositifs, qui témoignent d'un affaiblissement de «l'Etat social», mais elle oublie trop souvent que le refrain méritocratique et disciplinaire réaffirme aussi un Etat socio-pénal «incapable de satisfaire les revendications sociales, [qui] concentrait son énergie à mettre la précarité sous surveillance et mettait en œuvre une gestion pénale de la misère»[13]. En effet, «Loin de favoriser la cohésion sociale et la solidarité (…) l'assignation au travail joue clairement en faveur de la fragmentation des statuts et crée de nouvelles formes d'inégalités parmi les plus défavorisés»[14]. Selon la sociologue Morgane Kuehni, la plupart des bénéficiaires du programme suisse d'activation des sans-emploi «disent "tirer leur temps", comme ils tireraient une peine de prison»[15].

D'un travail forcé… à l'autre

Ces allocataires sociaux européens qui nettoient nos rues et qui épongent, dans le même temps, leurs dettes vis-à-vis de la société, ne sont donc pas sans évoquer quelques prisonniers le long des routes étatsuniennes. Et si, actuellement, la mise au travail des premiers s'appuie sur des arguments moraux, la mise au travail des seconds est également une véritable surexploitation économique.

Les différentes expériences de privatisation du secteur carcéral qui apparaissent ici et là -Etats-Unis, Angleterre et, bientôt, en Belgique[16] nous rappellent donc que la prison moderne est aussi une entreprise économique. Ainsi, aux Etats-Unis - pays comptant le plus haut taux d'incarcération mondial, le secteur pénitentiaire emploie «plus de personnes que General Motors, Ford et Walmart réunis»[17]. La prison est donc créatrice d'emplois (construction, technologie de surveillance, main-d'œuvre affectée à la gestion quotidienne, sous-traitance de divers services, etc.). Mais, aux Etats-Unis comme en Belgique, les prisons mettent également «leurs» prisonniers à disposition des entrepreneurs et, selon le ministère de la Justice belge, ces entrepreneurs ont intérêt à choisir le travail pénitentiaire s'ils veulent bénéficier «d'une main-d'œuvre importante et de tarifs avantageux. (…) Les délais courts ne posent pas de problème…»[18]. Bien entendu, les avantages de l'entreprise ne sont pas ceux des travailleurs: Aucun contrat de travail n'est conclu avec les détenus et ceux-ci «ne bénéficient d'aucune protection sociale. (…) que ce soit pour les salaires ou les conditions de travail, les détenus n'auront aucune possibilité de se plaindre ni de contester tout changement. (…). Le tarif horaire des détenus (…) va de 0,62 euro jusqu'à 1,25 euro/heure»[19]. Cette situation est d'autant plus scandaleuse que le travail constitue une ressource vitale pour le prisonnier, elle lui permet à la fois «de sortir de sa cellule (…). Ils peuvent côtoyer d'autres détenus et s'occuper (…) développer des relations de confiance avec les agents pénitentiaires. De plus, la détention s'avère couteuse pour un détenu (téléphone, location de la TV, du frigo, d'une plaque de cuisson, cantines, etc.) et beaucoup d'entre eux ne peuvent être soutenus financièrement par leurs proches».

Quelques réflexions en guise de conclusion

La prison a été relativement tôt dénoncée comme un échec de la Justice pénale. Dès 1820-1845, «un certain nombre de formulations (…) sont répétées sans presque aucun changement», puisque «les prisons ne diminuent pas le taux de la criminalité (…). La détention provoque la récidive (…). La prison ne peut pas manquer de fabriquer des délinquants (…). Enfin, la prison fabrique indirectement des délinquants en faisant tomber dans la misère la famille du détenu»[20]. Le philosophe Michel Foucault en concluait donc que la principale réussite et visée de la prison est de «produire les délinquants…»[21]. C'est dans cette même perspective que s'inscrivent les travaux du sociologue Loïc Wacquant[22] qui nous signale que, contrairement aux annonces faites il y a une quarantaine d'années, nous n'avons pas assisté au lent dépérissement de la prison mais bien à sa spectaculaire inflation[23]. Cette ascension de l'Etat pénal constitue un pivot de cette «révolution par le haut» qu'est le néo-libéralisme. Celle-ci impose un contrôle croissant dans tous les domaines sociaux à l'exception notable du secteur économico-financier. Cette idéologie se déploie et circule grâce au travail incessant d'une multitude d'acteurs (médias, partis politiques, administrations publiques, patronat, etc.) et s'autorise, au final, du pouvoir et de l'action d'un Etat restrictif, répressif et austéritaire. Nous sommes finalement en mesure de saisir le sens et la nature du geste d'émancipation et de désaliénation proposé jadis par Karl Marx: «Les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaines». ■

1. *Milieux populaires: réalités diverses, domination commune. Comment reconstruire une conscience collective mobilisatrice?, Colloque des Equipes populaires*, Namur, 22 octobre 2013.
2. Observatoire international des prisons belges, *Notice 2013 de l'état du système carcéral belge*, p. 37. En ligne: http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/entreprises_et_associations/travail_penitentiaire/#c, consulté le 2 février 2014.
3. Contre une somme d'argent, l'auteur présumé d'une infraction peut éteindre une action publique à son égard.
4. www.rtbf.be/info/economie/detail_delit-d-initie-la-compagnie-du-bois-sauvage-a-conclu-une-transaction?id=8145027
5. WACQUANT, L., *Les Prisons de la misère*. Paris, Raisons d'agir, 1999.
6. *Journée d'étude internationale «Penser l'Etat avec Pierre Bourdieu»*, En ligne: www.youtube.com/watch?v=Uc5NXG2DYyA
7. http://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%B4pital_g%C3%A9n%C3%A9ral_de_Paris, consulté le 2 février 2014.
8. CASTEL, R., *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*. Paris, Fayard, 1995, p. 109-171.
9. CASTEL, R., *La propriété sociale. Transcription d'une conférence donnée dans le cadre de l'Université de tous les savoirs (UTS)*, le 3 mai 2000. En ligne: www.sociotoile.net/article80.html, consulté le 2 février 2014.
10. ZAMORA, D., Histoire de l'aide sociale en Belgique. In: *Politique*, n° 76, Septembre-octobre 2012.
11. Ibid.
12. «Anvers veut contraindre les bénéficiaires du CPAS à travailler». In: *La Libre Belgique*, 18 novembre 2013. En ligne: www.lalibre.be/actu/belgique/anvers-veut-contraindre-les-beneficiaires-du-cpas-a-travailler-5289a3e43570c3b457ce00b7
13. LAMBERT, M., Les politiques sécuritaires favorisent-elles la sécurité? In: *Démocratie*, juillet 2013.
14. KUEHNI, M., En Suisse, faux emplois pour vrais chômeurs. In: *Le Monde Diplomatique*, Juillet 2013. En ligne: www.monde-diplomatique.fr/2013/07/KUEHNI/49363, consulté le 2 février 2014.
15. Ibid.
16. Le Conseil des Ministres a, en effet, récemment pris une décision concernant les «consortiums qui seront chargés de la construction des quatre nouveaux établissements pénitentiaires de Beveren, Dendermonde, Leuze-en-Hainaut et Marche-en-Famenne. Cette décision constitue un moment important de l'histoire du système carcéral belge. (…) ce projet est d'une ampleur exceptionnelle (1344 cellules)». Cet accord s'appuiera sur un partenariat Public-Privé (PPP).
17. MAXIME, R., En Louisiane, prisons cherchent prisonniers. In: *Le Monde Diplomatique*, Novembre 2013. En ligne: www.monde-diplomatique.fr/2013/11/ROBIN/49785, consulté le 2 février 2014.
18. http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/entreprises_et_associations/travail_penitentiaire/#c
19. Ibid.
20. FOUCAULT, M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975, p. 272-273.
21. Ibid., p. 282.
22. WACQUANT, L., *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Agone, 2004.
23. En Belgique, cette inflation est due à un usage accru de la détention préventive, à l'allongement et au cumul des peines, et au recours davantage tardif et moindre à la libération conditionnelle.

Les formations en prison: refaire du lien et préparer l'avenir?

Par Szymon Zareba[1],
historien et archiviste au centre d'archives Etopia

L'incarcération est un type de réponse de l'Etat face à… mais face à quoi, en fait? Dans quel but l'autorité judiciaire écarte-t-elle quelqu'un de la société? Veut-elle protéger la société ou punir une personne déclarée coupable d'un crime ou d'un délit? Si l'intention est de punir, l'objectif est-il de sanctionner un acte ou une personne? Veut-on faire en sorte que cette personne ne commette plus de crime ou de délit? D'emblée, une foule de questions s'impose à nous. Il est intéressant de constater que, dès que l'on évoque les prisons, la réflexion se complique et devient parfois même passionnelle.

Il est impossible de répondre à toutes ces questions en quelques lignes. Je vais essayer de souligner quelques enjeux reliés à mon expérience en milieu carcéral et para-judiciaire. Ils n'ont pas de valeur exhaustive, ils témoignent d'un regard personnel.

Les conditions de détention

Prenons comme point de départ une personne en prison. Elle a été condamnée et doit purger une peine de quelques années. Ne nous attardons ici ni sur les raisons du jugement ni sur le bien-fondé de l'emprisonnement. Si elle a été condamnée, elle doit passer du temps en prison. Dès le premier jour, elle est confrontée à des conditions de vie déplorables, très souvent dénoncées par la LDH ou l'Observatoire des prisons[2]. Les détenus se retrouvent à deux, trois voire parfois quatre dans une cellule de 9m². Souvent, les codétenus ne parlent pas votre langue, la drogue circule, il n'y a aucune intimité, les soins médicaux ne sont que trop rares… La liste est longue. Evidemment, certaines voix ricanent: «c'est bien fait pour eux», «ils l'ont bien cherché», «ils n'avaient qu'à pas commettre tel délit ou tel crime»… Attention, ne tombons pas dans le simplisme. S'il est évident qu'il faut une réaction de la société - de la Justice - pour éviter l'impunité, rien ne dit que cette réaction doit se traduire par la privation de liberté. Ne serait-il pas intéressant de considérer que les conséquences de cette réaction pourraient être pires? Que passer 5, 10 ou 20 ans enfermé dans une cellule n'est peut-être pas la meilleure des solutions, dans la mesure où la sanction relève parfois de l'inhumanité?

Quelle réinsertion?

En Belgique, la grande majorité des personnes privées de liberté sortira un jour de prison. Qu'elles soient remplies de remords par rapport à leurs faits, habitées par la haine face à leurs gardiens ou directeurs de prisons, ou même pétries de vengeance face à leur victime (qui, parfois, selon elles, les a conduits en prison), l'énorme majorité sortira. Le Tribunal d'Application des Peines peut ralentir ou accélérer une sortie anticipée mais, une fois arrivé «à fond de peine», le détenu sortira au grand jour. Dans quel état physique et psychique sortira-t-il? Comment trouvera-t-il du boulot après quelques années passées hors du monde? Que répondra-t-il à un employeur qui lui demandera pourquoi il y a un trou de cinq ans dans son CV? Comment payera-t-il une garantie locative?

Si la réinsertion est sur toutes les lèvres, elle n'a rien d'évident. D'une part, la réinsertion présuppose une insertion initiale, ce qui n'est pas toujours le cas. La misère sociale de l'extérieur se retrouve - hélas - souvent à l'intérieur de

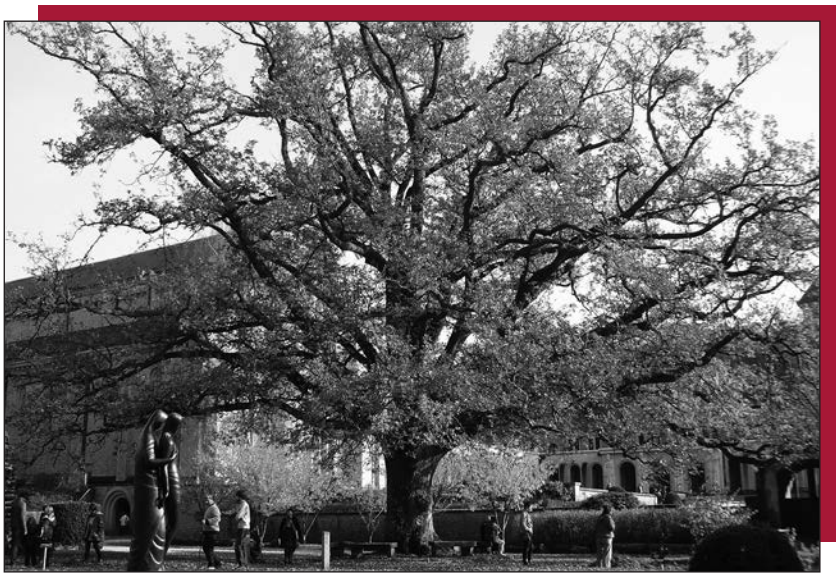

© Reportage photo & 79

la prison. D'autre part, il est bien connu que la prison et les conditions d'incarcération sont considérablement criminogènes: il arrive trop souvent que la récidive soit l'alternative à la réinsertion.

Normes et délits

Il y a une autre évidence qui s'impose à moi: le délit ou le crime est - hélas - normal. Même si elle est souhaitable, une société qui en est exempte est invraisemblable. Loin de moi l'idée d'en faire une quelconque banalité! Chacun de ces actes est horrible, très difficile à vivre pour tout le monde. Les victimes touchées sont souvent très nombreuses, car une victime n'est pas seulement celle qui a été agressée ou tuée. La famille et les proches sont aussi souvent traumatisés. Heureusement, ces dernières années, une attention particulière a été portée à ces personnes trop souvent oubliées des procès. Même s'il reste beaucoup de choses à faire pour elles, le mouvement est enfin amorcé. Cependant, s'il y a une victime, il y a aussi un auteur et il serait regrettable de ne s'intéresser qu'à une des deux parties. C'est pourquoi, au lieu d'insertion, il est préférable de parler de reconstruction. Lorsqu'un délit est commis, c'est le lien social qui tisse notre vivre-ensemble qui se brise et c'est précisément ce lien qu'il faut reconstruire.

Refaire du lien par le travail et les formations

L'un des moyens existant pour reconstruire ces liens, c'est le travail et/ou les formations. Un des premiers bénéfices consiste à occuper les journées: le temps passé dans sa cellule peut sembler long et pénible, la moindre activité devient un but en soi. Cela permet également de rencontrer d'autres détenus. Au-delà de ces éléments, il est parfois intéressant de mettre simplement à profit le temps passé en prison pour se former.

Le travail

Certaines prisons permettent à certains détenus de travailler. Il s'agit, le plus souvent, de travaux manuels de base, qui permettent de gagner un peu d'argent. On ne peut pas vraiment parler ici de salaire, mais d'indemnités. Les sommes sont très basses, mais elles améliorent le quotidien. Sans parler des indemnités à verser aux victimes, elles permettent un accès à la télévision, au téléphone, à de la nourriture un peu plus variée, au tabac… car tout a un cout en prison.

Les formations

Les prisons proposent aussi une certaine offre de formations, par exemple, les cours d'alphabétisation et de français langue étrangère. Ces formations ne sont pas du tout superflues. Il n'est pas rare de constater une diminution des connaissances de base de la lecture et de l'écriture pendant les années d'incarcération. Un détenu peut passer de nombreuses années pratiquement sans lire ou écrire quoi que ce soit. Des remises à niveau ou des apprentissages complets sont donc essentiels.

Il en va de même pour les formations professionnelles. L'approfondissement ou l'apprentissage d'un métier sont certainement l'une des clefs de la reconstruction. Le lien social, la satisfaction personnelle, l'espoir d'une sortie future peuvent parfaitement passer par une formation en menuiserie ou maçonnerie. Comme certaines sont même certifiantes, cela permet de se projeter dans une autre vie.

Freins

Tout ceci serait fantastique si l'offre de ces cours était à la hauteur des enjeux. La réalité pénitentiaire est, hélas, assez différente. Il y a tout d'abord de grandes inégalités de conditions de vie entre les prisons. Même si les règlements s'uniformisent, les conditions d'incarcération diffèrent d'un établissement à un autre. Certains sont tout à fait modernes, d'autres décrépis; certains assez violents, d'autres moins… Ittre date de 2002, alors que Forest a été construite au XIXe siècle. Dans certains, il n'y a que des détenus, dans d'autres également des prévenus, une annexe psychiatrique ou une aile avec uniquement des femmes… la seule constante étant, hélas, la surpopulation.

Ensuite, la répartition des places dans les formations est trop souvent aléatoire. Comme il n'y a pas assez de places pour tout le monde, il faut opérer une sélection dans les demandes. Encore une fois, les critères sont très différents selon les prisons. Certaines prisons n'offrent presqu'aucune formation, d'autres beaucoup plus. Il est très difficile d'être transféré vers la prison de son choix, la surpopulation ne facilitant à nouveau pas les choses.

D'amères conclusions

La problématique des prisons n'est pas simple à dénouer. La tâche est énorme et les enjeux tout autant! Les réponses que l'on entend dans les médias sont trop souvent simplistes, parfois populistes. Une partie de la solution réside certainement dans les peines alternatives. Nous l'avons évoqué, une réaction de la société suite à un crime ou un délit est fondamentale, mais, s'il vous plait, envoyons le moins de gens possible en prison! L'assurance d'une vie (ré)insérée à la sortie n'est pas du tout garantie. Essayons, dans la mesure du possible, de laisser les gens dans la société, ne les bannissons pas. Les peines alternatives rencontrent ces deux nécessités. Elles évitent l'impunité mais ne cassent pas les liens. Grâce à elles, certaines personnes ont, par exemple, pu bénéficier de formations les invitant à une réflexion de fond sur leur responsabilité par rapport aux faits, sur les victimes, sur la culpabilité… Il va de soi qu'elles ne sont pas l'unique solution, mais ces peines - car il s'agit toujours bien de peines - sont certainement une partie de la réponse que nous pouvons avoir face à cet enjeu. ■

1. Ancien professeur de français langue étrangère et d'alphabétisation à la prison d'Arlon, mais également à l'asbl Arpège-Prélude mandatée par le SPF Justice pour donner des formations (responsabilisation, sensibilisation aux victimes…) dans le cadre de peines alternatives, j'ai également été chercheur à l'Université Saint-Louis, où j'ai alors travaillé sur les annexes psychiatriques des prisons et les établissements de défense sociale (Un EDS fonctionne à mi-chemin entre un établissement pénitentiaire et un hôpital psychiatrique. La population de l'établissement se compose de personnes internées suite à un crime ou un délit). Ces différentes expériences m'ont permis de travailler dans diverses prisons ou centres de défense sociale tels qu'Arlon, Namur, Forest, Jamioulx, Lantin, Les Marronniers et Paifve. Actuellement, je suis historien et archiviste à Etopia.
2. Voir le site Internet de la Ligue des Droits de l'Homme (www.liguedh.be/) ou celui de l'Observatoire international des prisons (http://oipbelgique.be/fr/).

Formation en prison: des petits pas vers l'émancipation!

Par Florence Van Campenhoudt, formatrice en alphabétisation au CIEP de Namur

Formatrice en alphabétisation à la prison d'Andenne, mon rôle est d'apprendre le français oral et écrit à des détenus. Dans les animations, nous abordons les structures de phrases, le vocabulaire, la différenciation des sons, etc. C'est en effet fondamental que ces hommes, en vue de leur libération, soient capables d'utiliser le bon vocabulaire et d'accorder les participes passés. Mais, pour nous, le plus important est ailleurs: c'est qu'ils apprennent à exprimer leur point de vue, à écouter celui de l'autre, à admettre que l'autre peut ne pas être d'accord avec eux sans pour autant qu'il soit un «connard» ou un raciste, à accepter qu'une femme puisse être différente de ce qu'ils connaissent sans, pour autant, être une fille «facile». L'enjeu est aussi qu'ils réapprennent à faire confiance, qu'ils admettent que l'autre ne leur veut pas forcément du mal et, enfin, qu'ils soient plus à l'aise pour se renseigner, aller chercher des informations, évaluer leur situation, prendre du recul et, ainsi, avoir plus de liberté pour faire leurs choix.

Il est difficile de faire passer, dans un article, tous ces «moments magiques» où l'on perçoit que quelque chose est en train de se passer dans l'esprit de notre interlocuteur qui accepte tout à coup d'envisager les situations avec plus d'ouverture, de nuances, de confiance. Nous allons cependant tenter de relayer ce travail en mettant l'accent sur des moments clés vécus.

Autour du rôle et de la place des femmes

Le travail autour du roman de Frédéric Dolphijn «Un autre choix», qui a été lu par le groupe, nous a menés à questionner cette thématique. Ce récit relate une histoire d'amour particulière entre trois jeunes (une femme et deux hommes) qui décident de vivre ensemble. Au sein du groupe, cette histoire entraine des réactions, des débats et, notamment, les idées suivantes: «*une femme qui sort sans son mari, c'est une femme qui veut autre chose avec un autre homme*», «*les femmes qui regardent les autres hommes dans la rue sont des «salopes» (…)*».

Les discours généraux du style «les femmes qui…» sont des raisonnements trop simples et trop détachés de la réalité. Selon nous, travailler à l'émancipation dans une dynamique d'éducation permanente consiste aussi, dans ces cas-là, à pousser les participants dans leurs derniers retranchements, à utiliser la provocation «mesurée» et à s'utiliser en tant qu'animatrice comme moyen de comparaison. Pour ce faire, il est nécessaire de mener préalablement un travail d'affiliation, qui vise à construire une confiance réciproque entre le groupe et l'encadrante: une fois que les participants savent qu'ils peuvent avoir confiance et qu'ils sont respectés en tant qu'hommes et qu'individus, l'animatrice peut, alors, «s'utiliser» pour les aider à dé-généraliser leur discours. Il est, alors, possible de leur dire: «*Ok, vous savez que je suis mariée, je suis une femme, vous êtes neuf gars. Je peux vous dire que, dans ce groupe, il y en a que je trouve très beaux. Ça veut dire que je suis une «salope»?*». Et encore: «*Cela m'arrive de sortir avec mes amies, sans hommes et sans enfants. On rit, on critique nos maris, on parle de nos enfants… Est-ce qu'on est des mauvaises femmes?*». Et systématiquement ou presque, la réponse est

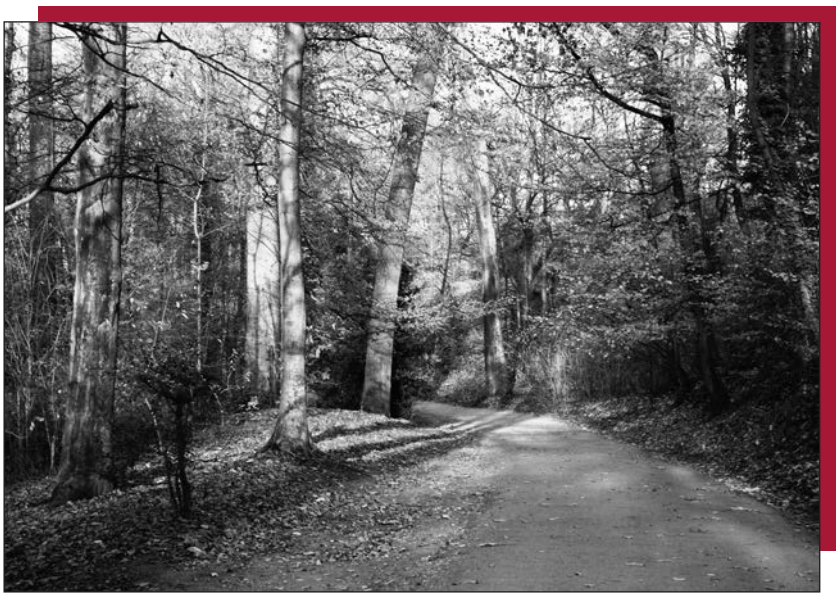

© Reportage photo & 79

sans équivoque: *«Non mais, toi, Florence, ce n'est pas pareil…»*. Mon travail de formatrice consiste, alors, à faire germer l'idée que: *«Si, peut-être, cette femme que je vois dans la rue, je ne la connais pas mais elle n'est peut-être pas si différente de Florence»*.

En lien avec cette thématique, un autre moment permet d'illustrer comment il est possible d'amener les participants à élargir leur point de vue sur une situation, à se décentrer. Il se passe lors d'un atelier d'écriture:
Tariq: *«J'aime ma femme mais si une autre vient me faire des avances excessives, je vais être tenté.»*
Formatrice: *«Oui, tu vas être tenté mais tu peux ne pas succomber, dire non.»*
Tariq: *«Alors, cette femme va croire que je ne suis pas un vrai homme.»*
Formatrice: *«Peut-être mais elle pourrait aussi se dire «ouah» quel homme bien! Dommage qu'il soit déjà pris! Et te respecter.»*
Tariq: *«Ah ouais! j'avais jamais vu les choses comme ça.»*

La question du travail et du racisme

Le groupe s'est aussi penché sur un article qui traite du travail au noir. Les échanges à ce sujet montrent que ce n'est pas toujours de la formatrice que viennent les autres façons de penser. Ainsi, le groupe lui-même et l'échange d'idées qu'il permet peuvent aussi être vecteurs de changements:
Faouzi: *«On utilise les étrangers. A l'extérieur de la prison, on ne peut pas avoir de travail déclaré si on n'a pas de papiers. Alors, on est tenté de trouver du travail clandestin. Mais si tu es en prison, là, on te fait travailler pour presque rien! Ce n'est pas logique!»*
Tariq: *«Oui mais il ne faut pas travailler en prison. Vous devez refuser. De toute façon, c'est tellement mal payé que ça va te servir à quoi? Il vaut mieux te former, te cultiver. Ça, ça va te servir quand tu sortiras (…)»*

L'actualité est, très souvent, au cœur de nos débats et soulève, parfois aussi, des difficultés, comme lorsqu'un Français d'origine maghrébine a tué des enfants juifs à la sortie d'une école:
Nordine: *«Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a fait mais, lui, il tue 4 personnes, on dit que c'est un extrémiste. Et l'autre qui a tué 77 personnes en Norvège, on dit que c'est un malade mental. Ce n'est pas juste. De toute façon, ce sont tous des racistes.»*
Formatrice: *«De qui tu parles exactement?»*
Nordine: *«Des Belges!»* (Il fait un grand geste de la main qui désigne le couloir où se trouvent les agents pénitentiaires).

A plusieurs, ils réexpliquent, alors, l'injustice et les différences dans les procédures entre détenus belges et non belges:
Tariq: *«J'ai commis des faits avec 2 complices belges. On en a pris pour 15 ans. Ils sont déjà dehors depuis deux ans car ils sont sortis au deux-tiers de leur peine. Moi, j'en ai encore pour 3 ans car je dois aller en fond de peine. Alors qu'on a commis exactement les mêmes faits. Tu trouves ça normal?»*
Formatrice: *«Non, je suis d'accord avec toi, ce n'est pas juste.»*
Tariq: *«Et, en plus, après ma libération, je suis expulsé. Je suis donc puni deux fois.»*
Aziz: *«Moi, après ma libération, je veux rentrer au Maroc. Et si je vois un Belge à Marrakech, je le flingue.»*
Formatrice: *«Attends, Aziz, c'est dur pour moi de t'entendre dire ça car ce sont les vacances, la semaine prochaine, et je vais justement à Marrakech. Si je rencontre quelqu'un qui pense comme toi, je ne reviens pas…»*
Silence, Aziz ouvre de grands yeux étonnés…
Aziz: *«Oui, non, mais… Enfin, pas si c'est une personne comme toi…»*
Formatrice: *«Et comment tu vas savoir, juste en regardant la personne…?»* Je poursuis: *«Vous savez, les gens que vous rencontrez ici, ce ne sont pas «les Belges», je veux dire, je connais plein de gens autour de moi qui ne sont pas racistes, qui seraient prêts à vous donner une seconde chance. Quand j'explique autour de moi ce problème de double peine, les gens sont choqués, ils trouvent ça injuste aussi. Le problème, c'est qu'ils ne sont pas au courant.»*
Tariq: *«Bien sûr, on fait exprès de pas en parler.»*

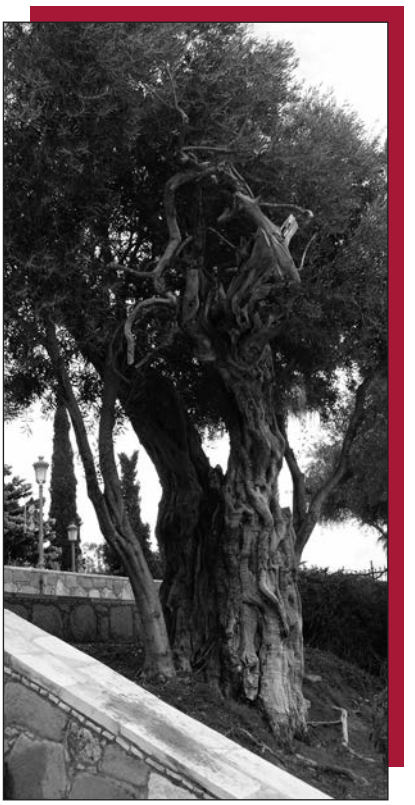
© Reportage photo & 79

A la fin du cours, Aziz vient me voir et me dit: *«Je ne rate jamais un cours de français parce qu'avec toi, je comprends les choses. J'arrive, je suis énervé sur quelque chose et puis, tu m'expliques, tu me calmes et je vois ça autrement. Tu m'apprends à réfléchir, ma tête, elle grandit. Merci.»*

Semer quelques idées d'ouverture…

Toutes ces discussions peuvent mener au changement et permettre aux détenus de prendre des décisions pour leur vie en étant plus conscients des différents choix qui s'offrent à eux. L'objectif n'est pas de les faire changer d'avis mais, quand il est simplement possible de faire germer l'idée que les choses ne sont jamais aussi simples que «tout bon» ou «tout mauvais», alors, la réflexion peut être amorcée et les extrêmes, si dangereux, sont un peu affaiblis. Les écouter, reconnaitre les injustices qu'ils vivent et, ensuite, décortiquer les situations leur permet de voir les choses selon le point de vue des Belges, des femmes, des victimes… et de s'inscrire ainsi dans la possibilité d'un lien social positif. C'est là que réside, pour nous, l'enjeu d'un travail d'éducation permanente avec un public de personnes incarcérées.
A nous de faire un pas, de continuer à semer quelques idées d'ouverture, de respect et d'échanges! ■

Jouer en prison: une petite bouffée d'oxygène pour les détenus

Par Michaël Awad,
diplômé de l'ISCO et animateur bénévole à la prison d'Andenne

Que se passe-t-il derrière les murs d'une prison? C'est la question que je me suis posée sur le monde pénitentiaire après la lecture de *«Ce monde hors du monde»* de Claire Capron[1]. Ensuite, la rencontre avec Jean-Marc Mahy, un ex-détenu, m'a permis de découvrir, au-delà des mots, ce qui se vivait dans la prison. J'ai pris conscience qu'il n'aurait peut-être jamais commis «l'acte irréparable» s'il avait reçu préalablement l'aide qu'il avait demandée. Mais aussi que, face à ces conditions de détention inhumaines et aux traitements dégradants infligés, ce sont son courage et sa force qui lui ont permis de tenir, de réussir sa réinsertion dans la société et de rester «un homme debout[2]».

Le récit de cette expérience, en même temps qu'il répondait à ma première interrogation, suscitait en moi d'autres questionnements: une des missions principales de la prison n'est-elle pas de préparer les détenus à leur réinsertion dans la société? Est-ce possible d'atteindre ce but si on ne respecte pas un minimum les droits de ceux-ci?
Et comment apporter un peu d'humanité dans l'univers carcéral et aider les détenus à préparer leur vie après la prison? J'ai alors eu l'idée, grâce à un ami, d'associer l'univers du jeu de société dans lequel je travaille à celui de la prison[3].

© Reportage photo & 79

Jeux de société et réinsertion?

Que peut bien procurer le jeu de société à des détenus? Par ses modalités de fonctionnement (respect de règles, échanges, partage, temps collectif…), le climat qu'il instaure (détente, plaisir, humour, concentration…) et l'attitude qu'il présuppose de la part des joueurs (être acteur), le jeu peut être un outil qui contribue au travail de réinsertion des détenus. Pour vérifier cette hypothèse, il était nécessaire de faire jouer les détenus. Un atelier pilote «jeux de société» a ainsi été mis en place au sein de la prison d'Andenne. Le cadre expérimental de l'atelier a été réfléchi et développé en partenariat avec la directrice et une éducatrice: un groupe homogène et régulier de détenus, au minimum pendant trois mois à raison de deux heures par semaine. La durée et la composition du groupe constituaient les deux seules conditions pour le déroulement optimal du projet et l'obtention d'un «échantillon» significatif pour l'analyse de l'expérience.

Une série d'obstacles à franchir

Au départ, la tâche me parut compliquée. Permettre aux détenus de «jouer», de prendre un moment de plaisir, n'était-ce pas, a priori, incompatible avec le cadre institutionnel carcéral?
Au-delà des difficultés internes à la prison, l'atelier jeux représentait un défi personnel qui m'angoissait un peu, puisque je n'avais pas d'expérience dans l'animation de groupes d'adultes ni de bonne connaissance du monde carcéral. Comment gérer ce groupe et surtout comment rester naturel face

à des détenus? Pourrais-je les regarder sans me soucier de leur passé? Une anecdote m'a beaucoup aidé pour la suite: un premier détenu entra dans la pièce où je me trouvais avec l'éducatrice de la prison. Très vite, je compris qu'il me prenait pour un détenu! Ce quiproquo m'a détendu et je me suis dit que, finalement, il n'y avait guère de différence(s) entre lui et moi.

Un atelier qui se met en place progressivement…

Pour débuter cet atelier, j'avais choisi «Jungle speed», un jeu d'ambiance avec des règles simples, explicables en quelques minutes et qui ne nécessitait pas de prérequis car je ne connaissais pas le «niveau d'alphabétisation» des participants. Une fois les règles du jeu bien assimilées par tous, la partie put commencer. Après une courte phase de tâtonnements, la sauce a pris et tout le monde est entré dans le jeu. L'éducatrice me laissa seul mais j'étais à l'aise et satisfait des réactions des joueurs. A la fin, la plupart me confirmèrent leur présence pour la semaine suivante.

Ce premier contact avec la prison fut un vrai succès et le début d'une belle aventure. L'ambiance créée grâce aux jeux était inattendue et l'atmosphère dans la pièce était très détendue. Des rires et des cris ont même attiré un agent pénitentiaire s'inquiétant d'un éventuel problème! Apparemment, autant d'amusement n'est pas courant dans un établissement pénitentiaire ni d'ailleurs approuvé par l'ensemble des gardiens.

Au fur et à mesure des semaines, j'ai diversifié les types de jeux. Mis à part les «grands classiques», les participants ne connaissaient guère l'univers du jeu. Chaque mois, j'en proposais donc de différents types (ambiance, manipulation, stratégie, bluff…) pour permettre à chacun de trouver ce qui lui convenait le mieux.

Dans l'ensemble, les détenus respectaient les règles sans trop de problèmes mais, pour certains, tricher faisait partie du jeu! Malgré cela, le climat restait très détendu entre tous les participants.

Progressivement, j'ai introduit des jeux plus complexes et, notamment, des jeux coopératifs, pour lesquels une partie du groupe montrait de l'intérêt. Il était évident que le groupe se familiarisait peu à peu avec la compréhension des règles et leur complexification.

Des résultats au-delà des attentes

A la fin de ces trois mois, comme les détenus, la direction, l'éducatrice et moi-même étions ravis de l'atelier, il fut décidé que celui-ci allait continuer à raison de deux fois par mois afin de conserver une certaine régularité. Vu que je ne pouvais assumer l'atelier qu'une fois sur deux et que personne ne pouvait me remplacer au sein de la prison par manque de temps, d'argent et de personnel, il fut accepté, malgré les doutes émis par la direction, que l'atelier fonctionne en autogestion une fois par mois. Après plusieurs mois, à la demande des détenus, la fréquence de l'atelier devint hebdomadaire. Il s'agissait, pour eux, d'un vrai moment de détente, sans contraintes et pendant lequel ils pouvaient, un peu, oublier leurs conditions de vie…

Quelques éléments «stabilisateurs» ont permis la mise sur pied de cet atelier en auto-gestion: le taux de présence élevé, la composition assez stable du groupe et des détenus qui se connaissent assez bien et qui sont sélectionnés conjointement par les détenus de l'atelier et par l'éducatrice. Pour permettre la poursuite de l'atelier en autogestion, la prison a acheté plusieurs jeux de société, conservés par les détenus dans une armoire.

Voici le témoignage de quelques-uns des participants[4]:

- *«Cette fenêtre ouverte, tous les jeudis, sur des jeux de société nouveaux et inconnus est une vraie récréation pour nous. Nous sommes entre nous et nous retrouvons l'esprit de gagner. La bonne ambiance engendrée par ces deux heures rejaillit sur notre moral»;*
- *«Je trouve que cette activité est très intéressante et nous procure beaucoup de plaisir et d'amusement au sein de notre établissement»;*
- *«Voici déjà cinq ans que je participe à l'atelier et cela m'a ouvert les yeux sur un monde que je ne connaissais pas. De plus, l'animation nous permet de passer un bon moment avec des personnes que je n'aurais pas fréquentées, cela nous fait aussi sortir de la cellule».*

En conclusion, même si l'expérience menée est une réussite permettant aux détenus de passer deux heures de vraie détente[5], d'autres balises sont indispensables pour que le support jeu puisse prétendre à une réelle aide en matière de réinsertion:

- Professionnaliser le dispositif: il faudrait l'organiser à plus grande échelle et prévoir un encadrement spécifique pour chaque détenu. L'animateur de l'atelier devrait être un professionnel et très bien connaitre le contexte pénitentiaire. Dans ce cas, chaque jeu pourrait être choisi de façon à développer des compétences spécifiques (travailler l'expression orale, le fonctionnement collectif, le lien, etc.).
- Assurer la régularité de l'atelier.
- Garantir les budgets pour la reconnaissance et la pérennité du projet.

Toutes proportions gardées, je pense que l'atelier jeux de société a largement répondu à mes attentes, et qu'il constitue simplement une vraie bouffée d'oxygène dans le quotidien des détenus. ■

1. CAPRON C., *Ce monde hors du monde*, Charleroi, Couleur Livres, 2006.
2. «Un homme debout», pour reprendre le titre du spectacle de MAHY J-M., voir notamment www.theatrenational.be/fr/program/73/, consulté le 14 février 2014.
3. Ce projet a, en plus, abouti à la réalisation de mon mémoire ISCO, *La vie en prison en passant par la case départ. Le sens d'un atelier jeux de société au sein d'un groupe de détenus de la prison d'Andenne*, et à un atelier permanent du CIEP de Namur (depuis janvier 2010).
4. Témoignages écrits recueillis lors de l'atelier proposé le 6 février 2014.
5. En ce sens, l'atelier rejoint très bien la définition que donne le *Larousse* du mot «jeu»: «activité qui vise au plaisir, à la distraction de soi ou des autres».

L'éducation en prison, un défi à relever

Par Marie-Noëlle Van Beesen
et Daniel Demey,
formateurs à l'ADEPPI

L'Association d'Éducation Permanente pour Personnes Incarcérées (ADEPPI) est une association créée au départ par des travailleurs associatifs actifs dans la lutte contre l'exclusion sociale. Elle soutient les détenus dans leur projet de réinsertion et développe des actions culturelles faisant appel à la participation des détenus. Dans cet article, nous présentons un exemple permettant d'illustrer notre pratique éducative, à savoir un stage de percussion au quartier des femmes de la prison de Mons.

Le public auquel nous sommes confrontés, les détenus, sont, pour la plupart, issus de milieux défavorisés. Peu scolarisés, ils n'ont pas acquis de qualification professionnelle et se retrouvent, bien souvent, sans travail. A un moment donné de leur parcours, ces personnes ont eu un comportement transgressif par rapport à une règle fondamentale du vivre ensemble. Notre credo est que l'action éducative permet de restaurer leur capacité à s'inscrire dans un lien social positif et favorise ainsi une réinsertion à l'abri de la récidive. Si les détenus en retirent des bénéfices, la population également qui a moins à craindre des détenus libérés.

Pourtant, le milieu carcéral est tout l'opposé d'un milieu éducatif. C'est un défi quotidien d'y organiser des actions éducatives de qualité: surpopulation, nombreux transferts d'une prison à l'autre, manque et vétusté des locaux et du matériel, malaise, découragement du personnel pénitentiaire, lequel peut aller jusqu'à des blocages lors du déroulement de nos activités. Le milieu ambiant et l'incertitude et la longueur des peines poussent les personnes incarcérées à l'apathie, à la recherche des quelques satisfactions immédiates possibles, à l'absence de projets, de curiosité et de dynamisme. Ainsi, les valeurs que nous véhiculons (autonomie, réflexion, travail approfondi, épanouissement et développement personnel, respect, solidarité, entraide, ouverture…), tout comme les contenus que nous proposons, sont fréquemment à mille lieues des préoccupations quotidiennes de cet univers clos et coercitif.

Ce défi, nous le relevons chaque jour, ainsi que l'ensemble des intervenants, avec tout l'enthousiasme, l'opiniâtreté et l'intelligence dont nous sommes capables. Il engrange d'ailleurs régulièrement des victoires: diplômes et attestations obtenus, productions littéraires et artistiques réalisées… Les victoires, ce sont aussi les étudiants qui présentent un travail impeccable, un groupe qui exprime le plaisir d'être ensemble pour produire un travail commun, une personne négligée qui prend soin d'elle-même, un stagiaire apathique qui s'exprime, un participant impulsif qui prend le temps de la réflexion, ou encore une maman heureuse d'avoir reçu, pour la première fois, une lettre de son fils, ou les éclats de rire et les moments d'émotion partagés… C'est également la réinsertion réussie de certains de nos participants qui ont repris une vie professionnelle et familiale.

Ce travail essentiel mériterait un soutien plus appuyé des autorités politiques et une compréhension plus grande du public.

Chronique de stage

Le premier jour, on essaie… Sur les dix détenues inscrites, trois présentent d'importantes difficultés psychomotrices, dont une en raison d'un traitement neurologique. Nous commençons par deux morceaux: l'un en binaire et l'autre en ternaire. Commencer par un ternaire avec des débutantes est un choix exigeant et audacieux. Les deux premiers jours sont une véritable épreuve pour tout le monde.

Plusieurs personnalités, dont l'énergie est difficile à canaliser, se manifestent (par des bavardages intempestifs, un manque d'écoute des proposi-

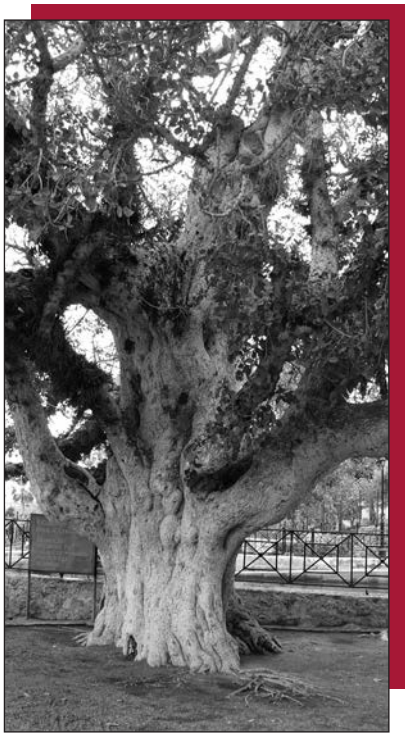

© Reportage Photo & 79

tions de l'animateur…). L'une d'elles, plus effacée que ses camarades, n'en est pas moins étonnante dans ses réactions et comportements avec l'instrument sur lequel il lui arrive de se déchainer brutalement. Un recadrage est nécessaire pour qu'elle l'aborde avec plus de respect. L'enjeu est que ces participantes, dont certaines avaient abandonné en cours de stage l'année précédente, aboutissent cette fois-ci! A côté de ces détenues débordant d'énergie et de bouillonnement, les autres participantes sont attentives, sérieuses et désireuses de bien faire.

Devant l'instrument et l'exigence rythmique, on ne triche pas: blocages corporels, écoute autistique, arythmies, raideurs, mollesse, manque de confiance en soi, timidité… se confrontent à l'exigence musicale, aux beaux et bons gestes à faire pour rendre le son. C'est à tout un monde de limites, de règles et de sensibilité à soi, aux autres et à l'instrument qu'il faut travailler. Il faut gérer le choc avec cette réalité: on ne fait pas n'importe quoi, n'importe comment, n'importe quand. Ce qu'on porte en soi comme intention ne se réalise pas si simplement: humilité, patience, courage… sont nécessaires.

Le troisième jour, deux participantes arrêtent et une autre ayant d'autres talents sera notre danseuse lors de la présentation finale. Rien n'est encore gagné pour les autres, mais l'ambiance est plus calme et détendue. Le sérieux de l'engagement, désormais, se manifestera tout au long du travail. Malgré la réelle difficulté rythmique de ce qui est proposé, les obstacles sont abordés et dépassés. Nous arrivons à un son d'ensemble et, à certains moments, à une réelle musicalité polyrythmique. Il y a de quoi se réjouir: «Là, on est bien… Là, ça vaut la peine de jouer… Écoutez, c'est beau… On reprend…».

Elles prêtent alors plus d'attention à ce qu'elles produisent. Cette nouvelle perception de leur travail, de leur potentiel, est à l'origine d'un plaisir qui n'est pas boudé… Bientôt, elles aussi entendent bien, reconnaissent l'exigence et s'imposent de rejoindre le bon son. Elles goutent alors à son bénéfice et à son confort et elles acceptent la scansion de la musique. C'est elle qui fait jugement, qui fait loi. Quand elles ne sont pas au rendez-vous du son, c'est qu'elles sont peu ou prou sorties de la piste: Où et comment se sont-elles écartées? Comment pourraient-elles y revenir?

La musique se structure par les silences. Comment appréhender le vide qui précipite l'angoisse? Il y a un travail à mener sur le geste qui meuble et accompagne le silence, un travail sur la respiration que permet le silence. Une séquence musicale se dessine avec ses pleins et ses vides. Il faut apprivoiser ces temps afin que la séquence puisse se dérouler. Le rythme est une habitation de ce temps, permettant de lui donner sa mesure, son cadre, et de trouver comment y circuler, y apporter sa présence. Habiter, c'est se trouver dans un lieu, y être bien. La musique nous amène à cela.

Le groupe est très motivé. Tout le monde est présent et solidaire vis-à-vis de celles qui ont plus de difficultés. Celle qui avait montré des comportements brutaux avec le djembé se trouve une affinité avec les petites percussions d'accompagnement: tchékéré, djabara. Nous sommes tous surpris de la finesse avec laquelle elle les utilise au profit de la musicalité de l'ensemble.

Une participante est libérée à la septième séance. Elle est heureuse de sortir mais triste de quitter le stage. Une autre sera aussi libérée le dernier jour. Nous finalisons peu à peu la mise en place des pièces du puzzle pour la présentation de fin de stage, qui doit avoir lieu trois semaines plus tard. On se revoit la veille pour une dernière mise au point qui se passe parfaitement bien: participantes enthousiastes et qui n'ont rien perdu, ambiance agréable et travail efficace. Tout le monde se sent prêt pour le lendemain.

Le jour de la représentation, à mon arrivée, les surveillants sont surpris: personne n'est au courant de ma venue! Il s'agit probablement d'un couac au niveau de la transmission des informations au personnel pénitentiaire responsable de l'accueil. Après quelques coups de téléphone, tout s'arrange, heureusement.

Les visiteurs externes ainsi que deux musiciens percussionnistes professionnels, invités pour l'occasion, prennent place. Les détenues spectatrices arrivent. Elles sont déçues de l'absence d'une directrice ou d'un adjudant qu'elles attendaient. Le concert démarre. Nous jouons les deux morceaux prévus dans une ambiance du tonnerre. Lors du bis, les deux musiciens extérieurs se joignent au groupe. L'animation se poursuit avec un petit concert de N'goni (harpe africaine), de chant et de percussions, puis avec une nouvelle reprise collective. Les musiciens extérieurs apportent toute leur expérience pour «doper» ce concert et la rencontre se fait. Les spectatrices dansent et chantent: la fête est à son comble. Une magnifique réussite! ■

© Reportage photo & 79

Je me bouge
avec les mouvements sociaux

Par Jennifer Van Driessche, Chargée d'information et communication à Solidarité Mondiale et Nicole Tinant, Permanente CIEP communautaire

Ce jeudi 13 février 2014, Solidarité Mondiale, l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), démarrait sa nouvelle campagne de sensibilisation qui met à l'honneur les mouvements sociaux. Derrière toutes les grandes conquêtes sociales, on retrouve l'empreinte de mouvements sociaux organisés et mobilisés pour plus d'égalité et de justice sociale. Et pourtant, ces mouvements sociaux ou leurs acquis sont, aujourd'hui, remis en question: les systèmes de sécurité sociale en Europe sont sur la sellette, des délégués syndicaux dans le Sud continuent de risquer leur vie dans leur combat quotidien…[1] En outre, 80% de la population mondiale sont toujours exclus de toute protection sociale!

Toutes les forces du mouvement sont sollicitées pour cette campagne qui vise à défendre la reconnaissance des mouvements sociaux à travers le monde. Au Nord comme au Sud, ces acteurs de la société civile œuvrent pour la promotion de la démocratie, le développement de l'économie sociale, la mise en place d'alternatives en matière de santé… Le leitmotiv de cette journée: nous avons un pouvoir, ne le sous-estimons pas! Soyons les maillons importants de cette campagne!

Une journée de lancement au top

Une centaine de personnes ont répondu à l'appel en participant à cette journée dense et riche du début jusqu'à la fin. Jugez un peu!

En guise d'introduction, Arnaud Gorgemans met en perspective la profonde réflexion menée par Solidarité Mondiale (WSM) depuis deux ans. Avec ses partenaires du Sud, l'ONG a dégagé et soumis à la réflexion sa vision du développement et de la coopération. Arnaud la précise: *«ce n'est pas donner un poisson à un homme pour qu'il mange un jour. Ce n'est pas non plus lui apprendre à pêcher pour qu'il mange toute sa vie. C'est aider cet homme à s'organiser pour faire valoir ses droits économiques, sociaux et culturels (…). Plus que la charité ou la condescendance, ce sont les mouvements sociaux la clé du changement.»*

Etape suivante: un retour sur l'histoire des combats sociaux et leurs acquis par Renée Dresse du CARHOP. Eh! oui, s'organiser et se défendre en tant que travailleurs est et a toujours été un challenge quels que soient l'époque et le lieu. De plus, rien n'est acquis. Nabil Sheikh Hassan de la CNE nous rappelle ensuite combien ces conquêtes sont, aujourd'hui, menacées par l'évolution du contexte économique et social, mais aussi comment les mouvements sociaux diversifient leurs luttes.

En fin de matinée, un panel de discussion «Mouvements sociaux au Nord et au Sud: mêmes combats?» est animé de main de maitre par Fabrice Eeklaer, le secrétaire du MOC de Charleroi. Jean-Pierre Unger de l'Institut de Médecine Tropicale, Carole Crabbé d'AchACT et Luc Cortebeeck de la CSI et de l'OIT nous font voyager à travers les continents, les enjeux qui s'internationalisent et les réponses qu'apportent les mouvements sociaux. Des convergences entre services de santé, mutualités et syndicats sont pointées tout comme la nécessité de nouer des alliances nouvelles entre mouvements sociaux.

Après la pause de midi, Jennifer Van Driessche nous présente les outils et le matériel de campagne: badge, affiches, dépliants, argumentaire… et le nouveau stand de campagne «Fairbook», modèle grandeur nature d'une page facebook qui serait descendue dans la rue!
Des ateliers pour la mise en action ont ensuite incité les participants à la créativité et à la productivité, avec pour objectif que chacun reparte acteur de la campagne à son niveau! La journée se clôt par l'intervention de Christian Kunsch, président du MOC, qui met en

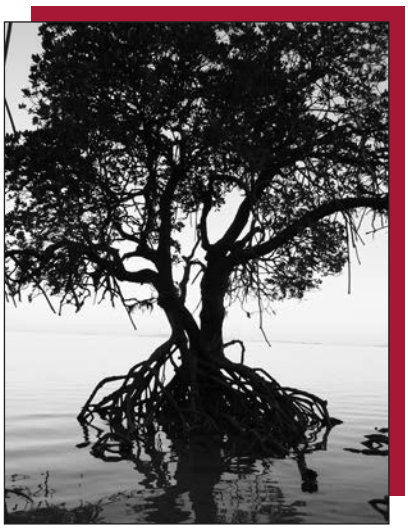

© Reportage Photo & 79

exergue, au travers de l'actualité, le rôle et l'action des mouvements sociaux hier, aujourd'hui et demain.

Une campagne grand public

Dès le 1er avril 2014, la sensibilisation du grand public se fera au départ d'affiches porteuses de messages percutants. La campagne est conçue en deux temps.

Première étape: démontrer l'utilité et le besoin des mouvements sociaux par une mise en exergue des conquêtes sociales durement obtenues dans le passé: congés payés, salaire minimum garanti… Ainsi, par exemple, une photo du début du XXe siècle dénonce le travail des enfants avec ce slogan choc: «*Si aujourd'hui vous conduisez vos enfants à l'école, c'est parce que des parents les ont sortis de l'usine*». Des formations sur ce thème seront également proposées à toutes les organisations du mouvement.

Dans une seconde phase, le focus est mis sur les mobilisations nécessaires, aujourd'hui, au niveau mondial, au Nord comme au Sud: «*Janvier 2014: nous étions des milliers à nous ruer sur les soldes; combien serons-nous pour défendre les droits des travailleurs de l'industrie textile?*». Des actions concrètes seront menées sur le terrain, faisant le lien avec celles menées par des partenaires de Solidarité Mondiale dans le Sud (Bangladesh, Brésil, Bénin…). Rendez-vous notamment le 24 avril à la rue Neuve pour interpeller les marques de l'habillement un an tout juste après l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, accident où plus de 1100 travailleurs sont morts en plein travail. Les marques occidentales sont appelées à indemniser les victimes et leur famille et à assumer leurs engagements pour l'amélioration de la sécurité du parc industriel du Bangladesh.

D'autres actions de sensibilisation auront aussi lieu: le 1er avril («les travailleurs brésiliens pressés comme des oranges?), la semaine internationale fin mars, le «Cyclo solidaire» le 3 mai à Charleroi. ■

Pour en savoir plus sur la campagne et ses différents évènements, rendez-vous sur le site: www.solmond.be.
Le matériel de campagne (affiches, dépliants, vidéos…) est disponible sur demande: 02/246.38.81
solidarite.mondiale@solmond.be

1. Pour plus d'informations à ce sujet, voir TINANT, N. VANDRIESSCHE, J. Les mouvements sociaux, clés du changement, in: *Esperluette*, juillet-aout-septembre 2013, n°77. Notons aussi qu'à l'heure d'aujourd'hui, 21 syndicalistes cambodgiens sont toujours emprisonnés pour avoir demandé une augmentation du salaire minimum lors d'une manifestation.

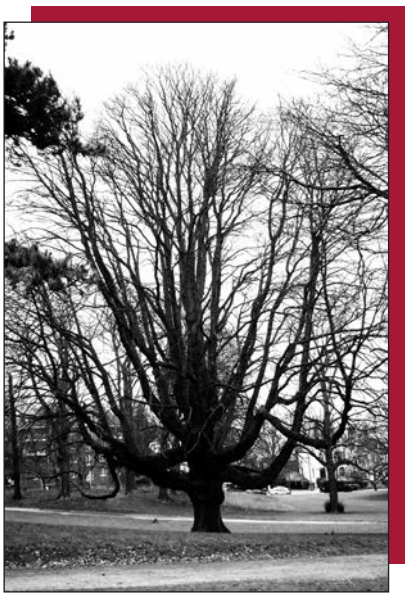
© Reportage photo & 79

Cyclo solidaire à Charleroi

Temps fort de la campagne de Solidarité mondiale sur les mouvements sociaux, le Cyclo solidaire revient à Charleroi le 3 mai prochain.

Au programme: circuit vélo et ballade pédestre à la découverte du patrimoine culturel et industriel, stands de présentation des organisations proches du MOC, barbecue, animation musicale et présentation des priorités politiques des mouvements à la veille des élections.

Date: le 3 mai
Lieu: Centre scolaire du Sacré Cœur, Boulevard Audent 58 à 6000 Charleroi
Infos et inscriptions: www.solmond.be/Cyclo-Solidaire-a-Charleroi ou 02 246 38 81.

Le jeu de massacre: *ça fait mal!*

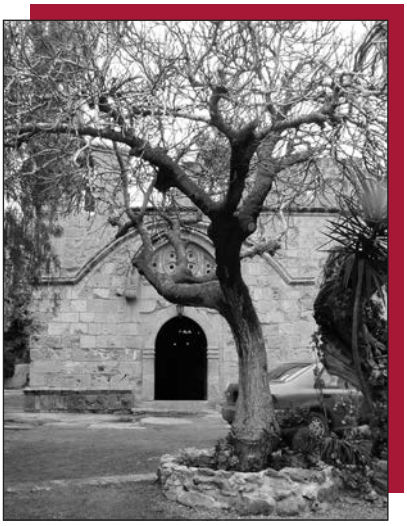

© Reportage photo & 79

Par Monique Van Dieren,
Responsable campagnes aux Équipes Populaires.

Dans la suite de celle consacrée aux chômeurs[1], la nouvelle campagne des Equipes Populaires démarrera en mai. Lancée quelques semaines avant les élections, elle aura pour objectif de chasser les idées «prêtes-à-porter» sur les populations fragilisées. Et de réveiller les consciences. Les nôtres, celles des médias, celles de nos mandataires politiques.

«Farciennes: Voici la rue où personne ne travaille»; «Il faut renforcer la prévention de la fraude dans les CPAS». Des titres de journaux de cette trempe, de même que les commentaires (souvent haineux) qu'ils suscitent, il en regorge tous les jours. Les médias sont ainsi complices du lynchage médiatique que subissent les populations les plus fragilisées (migrants, allocataires sociaux, demandeurs d'emploi…). Pire, ils contribuent fortement à l'amplifier!

Certains mandataires politiques ne sont pas en reste non plus en matière de stigmatisation des publics fragilisés, sport particulièrement prisé en période de crise économique, et, de surcroit, en campagne électorale!

Ces messages de haine, qui se répandent comme des trainées de poudre via Internet mais aussi dans les conversations quotidiennes, deviennent insupportables dès qu'on fait preuve d'un minimum d'empathie vis-à-vis de ces personnes, dès qu'on comprend aussi que ce sont, en fait, les victimes du système qu'on désigne comme coupables.

Aux Equipes Populaires, nous refusons qu'on se trompe de cible. Arrêtons le jeu de massacre: ça fait mal et ça ne rapporte rien, bien au contraire!

L'austérité fabrique des boucs émissaires

En période de crise économique, la stigmatisation et les discours haineux vis-à-vis de certaines catégories de personnes gagnent du terrain: on s'en prend aux chômeurs qui profitent du système mais aussi aux réfugiés qui logent à l'hôtel et vident les caisses du CPAS, aux prisonniers qui reçoivent de l'argent de poche, aux minimexés qui trichent en se déclarant isolés… La technique du bouc émissaire fonctionne ainsi particulièrement bien!

Si les mesures d'austérité, récemment adoptées, ont un impact réel sur une série de personnes vulnérables, les discours sur l'austérité («tout le monde doit faire un effort») font, eux aussi, énormément de dégâts sur l'opinion publique, en la détournant des vrais responsables… Un des messages centraux que nous voulons faire passer dans cette campagne est donc: l'austérité fabrique des boucs émissaires pour détourner des vraies responsabilités!

Une campagne qui analyse et interpelle

La campagne comportera plusieurs aspects, à décliner selon le public visé (opinion publique, médias, politiques):

- Décodage des préjugés;
- Montrer le lien entre l'austérité et la stigmatisation des publics fragilisés;
- Mettre en évidence le danger d'exercer son droit de vote pour des partis qui fabriquent des cibles ou entretiennent le rejet et le repli sur soi. Et encourager le vote pour ceux qui proposent d'autres solutions pour sortir de la crise (fiscalité juste, partage de l'emploi…);
- Donner des pistes pour ramer à contre-courant.

Concrètement:

- L'idée du jeu de massacre sera développée sur le plan visuel (slogan, illustration avec une boite de conserve écrasée sur laquelle un visage qui souffre est dessiné…) et de l'utilisation pédagogique;
- La campagne sera diffusée via Internet;
- Nous participerons à des débats préélectoraux;
- Le numéro de mars-avril de *La Fourmilière*, bulletin de liaison des membres des Equipes populaires, consacrera huit pages spéciales à la campagne (démontage des stéréotypes, analyse des fausses-bonnes idées, pistes de réflexion et d'action…). ■

Plus d'informations?

Outils et informations bientôt disponibles sur le site www.equipespopulaires.be ou en téléphonant au 081/73.40.86 (Monique Van Dieren ou Claudia Benedetto)

1. «Tous des glandeurs!?», une campagne des Equipes populaires et du PAC, plus d'informations sur www.equipespopulaires.be ou au 081/73.40.86. Voir aussi STEINBACH, C. Les chômeurs: tous des glandeurs!? In: *Démocratie*, février 2014, n°2.

Campagne en vue des élections: *Changeons de cap, osons un monde solidaire!*

Dans la perspective des élections régionales, fédérales et européennes du 25 mai prochain, le CIEP a décidé de mener campagne. Ce moment de la vie démocratique est, en effet, essentiel pour nous, mouvements sociaux et d'éducation permanente. Il nous donne l'occasion d'accompagner et de soutenir les citoyens dans leur réflexion et l'exercice de leur droit de vote: en les aidant à décoder des enjeux majeurs de société, en construisant, avec eux, des interpellations, en sensibilisant le grand public sur des situations de vie problématique.

Différents outils sont proposés pour permettre cet accompagnement: d'abord, un mémorandum des revendications politiques du MOC, qui sert de support à la construction des interpellations politiques; ensuite, un jeu de 6 fiches thématiques sur des enjeux fondamentaux pour le mouvement[1]. Chaque fiche brosse un état des lieux de la situation actuelle, situe de quelle manière les trois niveaux de pouvoir sont compétents sur la thématique visée, indique les orientations et les revendications nécessaires pour mettre le cap sur une société plus solidaire; enfin, un journal qui situe les positions des partis démocratiques belges et européens sur les six thématiques et aide le citoyen à se positionner avec plus de clairvoyance sur l'échiquier politique.

Par ailleurs, nous avons également voulu axer notre travail d'information et d'éducation sur la sensibilisation à des situations de précarité ou d'inégalité vécues en Belgique. Nous avons ainsi mis en lumière, au travers de 6 mini films, les difficultés que pouvaient rencontrer des publics fragilisés dans les domaines précités (voir en note de bas de page). Par le biais de témoignages et de revendications bâties sur un travail de terrain réalisé par les animateurs du CIEP dans les différentes fédérations, nous soutenons la dignité humaine et l'émancipation sociale des personnes en situation précaire ou fragilisée. Ce processus favorise leur droit à participer à la vie sociale: donner la parole, rendre visibles des situations d'inégalités et d'injustices, proposer un vivre en société solidaire. Ces films seront l'occasion de donner à voir les nombreuses situations d'inégalités et de pauvreté mais aussi de débattre dans l'espace public de ces situations d'exclusion et de précarité et, par-là, lutter contre les stéréotypes et le repli sur soi. Bref, remettre au cœur de cette campagne pré-électorale la création des solidarités entre acteurs civils, privés et publics. ■

Le matériel de campagne sera prochainement disponible sur le site du CIEP: www.ciep.be/ Campagnes/Campagnes-de-l-annee

1. Emploi, accueil de la petite enfance, santé, immigration, développement territorial et fiscalité.

Des activités dans votre région!

Afin de comprendre et de décoder les enjeux du triple scrutin électoral du 25 mai prochain, les différentes Régionales du MOC-CIEP proposent des outils ou organisent des débats, des visites, des animations…
Contactez le MOC-CIEP de votre région ou visitez le site du CIEP (www.ciep.be/Campagnes/Campagnes-de-l-annee) pour en savoir plus!

A épingler: débat avec les têtes de liste pour les élections européennes, collaboration entre les trois MOC du Hainaut, le 29 avril à 18h (Rue Marguerite Bervoets à 7000 Mons).

La FOPES, un master universitaire pour adultes

Se former tout en travaillant, c'est possible. C'est le pari que rencontre la FOPES, depuis près de 40 ans, grâce à sa politique d'admission, son organisation horaire, la proximité avec les lieux et centres d'intérêt des étudiants, l'accompagnement de leurs efforts de formation… Master universitaire en politique économique et sociale, accessible grâce à la «Valorisation des Acquis de l'Expérience» ou par des passerelles à certains diplômés de Hautes Ecoles.

Au programme: cours le samedi ou un jour de semaine et un soir par semaine; dispositifs pédagogiques adaptés à des adultes; apprentissage coopératif. La formation dure trois 3 ans. Elle s'organise en groupes dont les activités sont partiellement décentralisées. ■

Renseignements:
Chantal Grandmaire - Tél: 010/47.39.07
Courriel: chantal.grandmaire@uclouvain.be
www.uclouvain.be/opes

Master en science de l'éducation
à horaire décalé

Vous êtes enseignant, éducateur, conseiller pédagogique, formateur… Vous travaillez dans les domaines de l'éducation et de la formation, vous êtes fraichement diplômé de l'Université ou d'une Haute Ecole, vous souhaitez développer vos compétences, réfléchir à vos pratiques, concevoir des projets novateurs, acquérir un diplôme universitaire tout en continuant à travailler.

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FOPA-UCL) organise un master en sciences de l'éducation (de deux ans, avec ou sans année préparatoire).

La formation est organisée une soirée par semaine et chaque samedi. Des séances d'information sont organisées à Louvain-la-Neuve les mardis 22 avril et 24 juin 2014, à 20h à l'auditoire Socrate 11 (Place du Cardinal Mercier 10). ■

Renseignements:
UCL-Ecole d'Education et de Formation (EDEF)
Master en sciences de l'éducation (FOPA) - Françoise de Viron - Tél: 010/47.83.75
Courriel:
solange.deviron@uclouvain.be/fopa

Nouveau Cahier du CIEP
Politiques communales: les moyens de leurs ambitions?

La commune, niveau politique le plus proche des électeurs, est un lieu privilégié pour construire une citoyenneté politique et active. En prévision des élections communales d'octobre 2012, le CIEP a organisé une journée d'étude autour de l'enjeu des moyens financiers des communes. C'est le thème de ce quatorzième Cahier du CIEP.
Pour poser le décor, Jean-François Husson identifie **les mécanismes généraux de financement** des communes. Après un rappel du contexte général, il présente les modèles de répartition adoptés par la Wallonie et les compare avec les orientations prises par les autres Régions
Ensuite, Christian Valenduc s'interroge sur **la fiscalité communale: inégalités et dualisation?** En quoi consiste la fiscalité communale et qu'est-ce qui structure le financement des communes? Quelles sont les interactions qui existent entre le local et le fédéral et entre les différentes communes?

Dans un troisième temps, Thierry Jacques **réagit à l'analyse de Christian Valenduc**.
Dans le dernier article de ce numéro, **Les CPAS sous pression**, Florence Moussiaux présente les pressions subies par les CPAS et leurs impacts sur les finances communales.

Enfin, ce Cahier se clôt par une présentation de la campagne «Comm'une démocratie» menée par le CIEP en 2012. ■

Informations pratiques:
Une édition électronique de ce Cahier est disponible gratuitement sous format PDF sur le site du CIEP: www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/CahierCiep14.pdf

Semaine Sociale Wallonie-Bruxelles du MOC sur la fiscalité

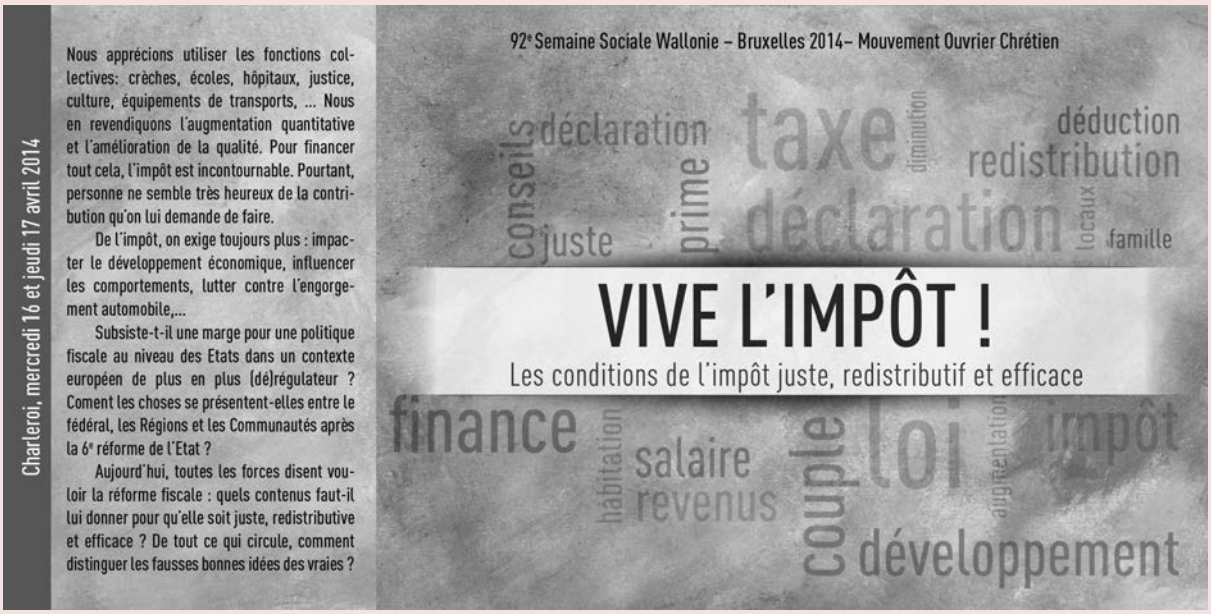

Informations pratiques:
Dates: mercredi 16 et jeudi 17 avril 2014 - **Lieu:** CEME (rue des Français, 147 à 6020 Charleroi)
Renseignements: www.moc.be - **Inscription:** Maria Vazquez à l'adresse maria.vazquez@moc.be

Un autre regard sur les migrations

Par Jean-Nicolas Burnotte,
animateur CIEP Luxembourg

Depuis 2009, le CIEP Luxembourg propose à tout groupe constitué (organisation, EFT, OISP, CPAS…) une animation de 2 fois 3 heures, intitulée «*Un autre regard sur les migrations*». Elle a été créée suite à un constat: dans notre pratique, nous étions régulièrement confrontés à des publics fragilisés qui se sentaient mis en concurrence avec les personnes immigrées et qui allaient parfois jusqu'à relayer les discours simplistes des partis d'extrême-droite. Nous avons donc souhaité travailler cette question des migrations, et non pas strictement de l'immigration, afin d'aborder le phénomène des déplacements humains de manière globale et non pas uniquement au niveau des «arrivées».

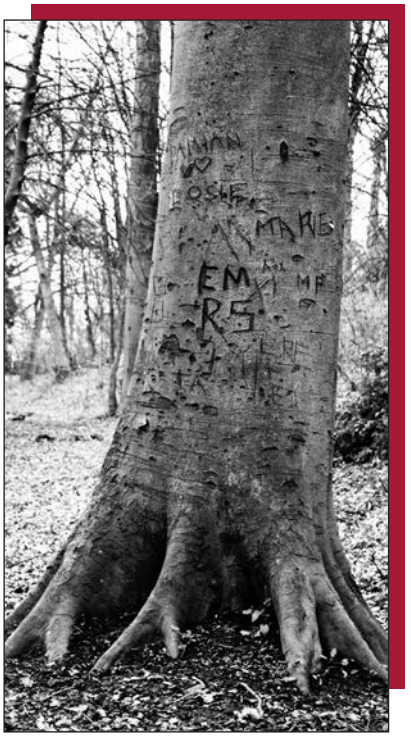

© Reportage photo & 79

L'animation débute par un bref rappel: les migrations sont un phénomène intimement lié à l'existence de l'espèce humaine. Les Belges n'échappent, d'ailleurs, pas à la règle: les Flamands ont migré «intra-muros» pour venir chercher du travail en Wallonie, d'autres Belges ont pris le risque de tout quitter pour rejoindre l'Eldorado qu'on leur promettait outre-Atlantique et beaucoup de nos compatriotes ont fui devant les avancées allemandes de 1914 et 1940. On rappelle aussi que nos aïeux ont colonisé le Congo, ce qui permet de faire réfléchir le public à la notion d'«envahissement», qu'on brandit à tout-va lorsqu'on évoque l'immigration dans notre pays…

Un retour sur l'histoire de l'immigration en Belgique permet aussi de mettre en lumière un phénomène important: l'Etat a toujours ouvert les frontières en temps de vaches grasses pour les refermer dès que l'économie tourne moins bien. On rappelle ainsi aux participants que c'est la Belgique qui était demandeuse de main-d'œuvre lorsque les Italiens, les Marocains et les Turcs sont venus s'établir chez nous durant les Golden Sixties. Des jeux où il faut identifier des personnalités et des spécialités culinaires d'origine étrangère permettent de faire prendre conscience, de manière ludique, des apports de l'immigration.

On s'attaque, ensuite, à une partie difficile mais importante de l'animation: les statistiques de la population étrangère en Belgique et dans les villes de la province de Luxembourg. Les apprenants sont, généralement, assez surpris de constater que ces chiffres ne sont pas aussi élevés qu'ils le pensaient et que la majeure partie des allochtones installés chez nous viennent d'un autre pays de l'UE. Dans la foulée, on leur montre que les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile sont soit aux mains de dictateurs, soit en guerre: «prendre notre pain» n'est, dès lors, absolument pas leur préoccupation première quand ils partent de chez eux! On poursuit par les politiques d'accueil en Belgique et les réalités parfois inhumaines liées à l'Europe forteresse et à son programme Frontex. Enfin, notamment à l'aide d'extraits du reportage «*Quand le FMI fabrique de la misère*», on met en exergue la responsabilité que portent nos Etats mais également les citoyens consommateurs que nous sommes, dans les injustices (pauvreté, guerres, changements climatiques…) et le désespoir que subissent de nombreuses populations du Sud et qui constituent bien souvent les causes de leur départ.

L'intérêt de cette animation est de prendre le temps d'expliquer en détails les réalités des migrations afin de déconstruire les discours simplistes qui, eux, s'énoncent en quelques secondes. Parce qu'en matière d'immigration, comme pour tout sujet politique, le citoyen dispose d'un droit d'*autre* regard. ■

Informations pratiques:

Si vous souhaitez recevoir ces outils ou que l'on organise avec vos publics une séance de cette animation, n'hésitez pas à contacter l'équipe du CIEP Luxembourg au 063/21.87.33 ou par mail à pjungers.moclux@gmail.com

Clôture de session et nouveau départ pour le BAGIC!

La défense des travaux de fin de formation BAGIC (groupe VI/ promotion 2012-2014) s'est déroulée le 24 mars 2014 à Namur. Les quatre thématiques suivantes étaient brillamment présentées et débattues:

- Les projets socio-artistiques développés par les Centres Culturels participent-ils à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale? Focus sur les usagers du CPES - par Patricia SANTORO
- La coordination pédagogique en alphabétisation: regards pluriels - par Céline VERMEULEN
- En quoi et comment le projet de conseil participatif des apprenants à Lire et Ecrire Bruxelles Nord-Est permet-il une participation active de son public à la vie de l'institution? - par Abdel Illah BENDAHMAN
- Créer un Centre d'Interprétation des Légendes de la province de Namur au sein de l'ASBL «Loisirs et Vacances» - par Muriel DESSOY

La prochaine session (2014-2016) de formation BAGIC (coordinateur de projets culturels et socioculturels) débutera à Charleroi en octobre prochain.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à prendre contact avec:
Florence Moussiaux (0497/36.04.86)
florence.moussiaux@ciep.be
Lahcen Ait Ahmed (0485/67.65.98)
lahcen.aitahmed@ciep.be

Recyclage ISCO

Public: Formateurs ISCO, BAGIC
Date: 16 mai 2014
Lieu: Maison du Travail, Place l'Ilon 17 à 5000 Namur
Infos et inscriptions: Secrétariat CIEP
Tél: 02/246.38.41

120h pour l'égalité!

Une formation de Vie féminine pour questionner la place des femmes dans la société

Nous vivons dans une société démocratique qui réaffirme souvent les principes d'égalité entre hommes et femmes. Et pourtant, dans les faits, des inégalités importantes subsistent, et les «mesures d'austérité» prises actuellement ont un impact particulièrement désastreux sur la vie des femmes. Dans ce contexte, Vie féminine vous propose une formation politique de 120h pour questionner la place des femmes dans la société aujourd'hui. Sa philosophie: comprendre pour agir!

Cette formation s'articule autour de **différents modules** qui correspondent aux enjeux pour l'égalité:

- **Féminisme: outils pour décoder, leviers pour agir!**
  Pourquoi être encore féministe aujourd'hui? Trois journées de formation pour prendre conscience des inégalités aujourd'hui.
- **Patriarcat, racisme, capitalisme: 3 systèmes de domination**
  Qu'est-ce qui détermine les conditions de vie et les choix des femmes aujourd'hui? En 4 journées, ce module vise à développer une analyse des différentes inégalités vécues pas les femmes et à identifier leurs causes profondes dans les trois systèmes de domination.
- **Education permanente féministe: une méthode au service d'un projet**
  Comment agir pour l'égalité aujourd'hui? Ce module vise à découvrir des pratiques originales développées par Vie féminine (méthode d'«Education permanente féministe»).
- **Parcours de femmes: approches identitaires et culturelles**
  Comment construire une solidarité entre toutes les femmes en tenant compte de la diversité des parcours de vie et des identités?
- **Action collective féministe**
  Ce module a pour but de faire découvrir les formes actuelles de l'action collective.

Méthodologie:

La formation est organisée autour de temps théoriques et de temps de réappropriation collective des concepts découverts. Elle alterne exposés, rencontres, débats et témoignages, et privilégie les méthodes participatives et interactives. Elle favorise les liens entre théorie et pratique en construisant des savoirs et des savoir-faire à partir de l'expérience de chacune.

Pour qui?

Toute femme qui a envie de réfléchir au féminisme aujourd'hui ainsi que toute bénévole ou permanente de Vie féminine. Le nombre de participantes est limité à 20 personnes. ■

Informations pratiques:
La formation a lieu tous les jeudis, du 13 mars au 4 décembre, de 9h30 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires. Il est possible de suivre chaque module séparément.
Lieu: Vie féminine asbl - Secrétariat national, Rue de la Poste 111 à 1030 Bruxelles
Renseignements et inscriptions: Anne-France Mordant, responsable formation.
Tél: 02/227.13.11
Courriel: serviceformation@viefeminine.be

Nouveau dossier d'*Alter échos*

Une autre justice est-elle possible?

Vendredi 13 décembre, la justice menait un mouvement de grève qualifié d'historique par la presse. Historique, parce qu'il rassemblait à la fois des employés des greffes et des parquets, des agents de l'administration centrale, des membres de la sécurité des palais de justice, des agents pénitentiaires, des travailleurs des services psychosociaux des prisons… Les griefs ne manquaient pas non plus de variété: manque de personnel, économies à répétition, incertitudes sur les statuts et les carrières, surpopulation carcérale, communautarisation des maisons de justice… Ces derniers mois, la ministre de la Justice a mis en place une série de réformes aussi importantes que les levées de boucliers qu'elles ont suscitées. En septembre, *Alter Echos* y consacrait son dossier (lire *Alter Echos* n° 364-365: le nouveau business model de la justice). Aujourd'hui, nous avons voulu poser la question des alternatives: justice réparatrice, médiation, probation, peine de travail autonome… Une autre justice est-elle possible? Les idées innovantes et les projets porteurs d'espoir ne manquent pas. Pourtant, la réponse n'est pas si évidente.

A lire dans ce dossier:
- Des peines pas si alternatives
- Offres restauratrices et aide à la jeunesse: la greffe prend mal
- Maisons de justice, une communautarisation qui interroge
- Les justes mots d'une justice accessible ■

Plus d'infos: www.alterechos.be
Pour commander ce numéro: Marie-Eve Merckx - Tél: 02/541.85.23
Courriel: marie-eve.merckx@alter.be

© Reportage photo & 79

Dates à épingler

Quelle réforme fiscale pour la Belgique?

Colloque ouvert à tous organisé par le RJF (Réseau pour la Justice Fiscale) et le FAN (Financieel Actie Netwerk)

Programme:
12h: Accueil
12h30: Lunch offert
13h30: Début des travaux
- Les priorités politiques d'une politique fiscale juste
- Analyse des réponses des partis politiques au questionnaire envoyé par les réseaux
- Débat avec les participants et les parlementaires

Date: 31 mars, de 12h à 16h30
Lieu: Parlement fédéral, rue de Louvain 21 à 1000 Bruxelles
Inscription obligatoire: puissantd@gmail.com
Renseignements: Daniel Puissant
Tél: 02/575.60.66 ou 04/252.85.94
www.lesgrossesfortunes.be

Evaluation de l'activation

Journée d'étude organisée par les Travailleurs sans-emplois de la CSC

Une action au cabinet de la Ministre de l'emploi est également prévue

Date: le 3 avril, à partir de 9h30
Infos: Pedro Rodriguez
Tél: 02/246.32.21

Saint-Hubert sur le chemin de la Transition?

Un nouveau groupe de réflexion initié par le CIEP Luxembourg

Au programme:
- Le 22 avril: Manger sain et local à Saint-Hubert, est-ce possible?
- Le 20 mai: Echange, don, partage: consommer mieux et moins, ça crée du lien
- Le 10 juin: Epargne solidaire, financement participatif, monnaie locale… quand l'argent entre en transition

Lieu: Salle communale, Rue Général Dechesne à 6870 Saint-Hubert
Infos et inscriptions: Jean-François Rasschaert ou Marie-Christine Dewez
Tél: 063/21.87.28
Courriel: jfrasschaert.moclux@gmail.com

La Belgique de demain

Soirée publique organisée par le CIEP Charleroi-Thuin, en collaboration avec les Equipes populaires de Leernes

Date: le 5 mai
Lieu: Salle des Jeunes, Rue Caebergs 6A à 6142 Leernes
Infos et inscriptions: Jose Vermandere
Tél: 071/31.22.56
Courriel: jose.vermandere@moc-ct.be

Dans le cadre des 50 ans de l'immigration marocaine et turque

Après-midi d'étude et soirée festive organisée par la CSC BHV

Date: le jeudi 8 mai à partir de 14h30
Lieu: Rue Pletinckx 19 à 1000 Bruxelles
Infos: Eva Jimenez - Tél: 02/557.80.69
Courriel: uo5ejl@acv-csc.be

N'effaçons pas les couleurs!

Pour une société inclusive qui prend en compte la diversité des personnes malades et handicapées

Journée d'étude organisée par Altéo

Date: le 10 mai
Lieu: CSC Bouge, Chaussée de Louvain 510 à 5004 Bouge.
Infos et inscriptions: Paloma Urbina
Tél: 02/246.42.26
Courriel: paloma.urbina@mc.be
www.alteoasbl.be

Mobilisation face au sommet européen du Business

Dans la cadre d'une semaine de mobilisation dans toute l'Europe, l'Alliance D19/20 et l'Alter Summit appellent à une mobilisation face au sommet européen du Business organisé par la FEB et Business Europe. L'action vise à dénoncer la collusion entre le monde des affaires et le monde politique et à défendre une Europe sociale et démocratique.

Date: le 15 mai
Infos: Myriam Djegham
Tél: 02/557.88.38
Courriel: myriam.djegham@mocbxl.be
www.d19-20.be/fr/

Animer une séance de lutte contre les discriminations à l'embauche

Journée de formation organisée par le Service diversité de la CSC et la FEC

Au cours de cette formation, les participants découvriront l'outil réalisé par le Service Diversité «Argumentaire pour lutter contre les discriminations à l'embauche» ainsi que des méthodes d'animation simples, faciles et pratiques pour sensibiliser leur public à cette question.

Public: toute personne amenée à animer des séances de lutte contre les discriminations à l'embauche (formateurs en EFT-OISP, animateurs d'association, accompagnateurs dans les cellules de reconversion…).
Date: le 20 mai
Lieu: CSC Bouge, Chaussée de Louvain 510 à 5004 Bouge
Infos et inscriptions:
Service Nouvelles migrations et diversité de la CSC
Tél: 02/246.32.16
Courriel: diversite@acv-csc.be

L'insertion professionnelle: un enjeu individuel ou collectif?

Journée d'étude du CIEP Charleroi-Thuin, en collaboration avec la HELHa et la FEC Charleroi-Thuin-entre-Sambre-et-Meuse

Date: le 28 mai, de 9h30 à 16h30
Lieu: Ecole sociale de Charleroi, Rue Trieu Kaisin 134 à 6061 Montignies-sur-Sambre
Infos et inscriptions: Rudy Peres
Tél: 071/31.22.56
Courriel: rudy.peres@moc-ct.be

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
Mons:
rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
Huy:
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

ciep du MOC

Avec le soutien de

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

culture.be